



## Note

<b>Concerne:</b>	Interpellation : « L'UNIL et la politique nationale et internationale » déposée au Conseil de l'UNIL par la prof. Anne Bielman Sánchez le 7.12.2023
<b>Destinataires :</b>	Conseil de l'UNIL
<b>Statut :</b>	Réponse de la Direction à l'interpellation
<b>Date:</b>	26.03.2024

La Direction rejoint le fond de l'interpellation sur le fait qu'il ne lui appartient pas de positionner l'UNIL en faveur de l'une ou l'autre partie de tout conflit sur la planète, qui ne la concerne pas de manière directe et sur lequel sa mission académique ne lui donne aucune légitimité à se prononcer.

Mais au-delà d'une approche partisane, toute réaction ou positionnement à propos d'une situation de violence ou de conflit hors des frontières nationales est pour l'UNIL premièrement motivée par la souffrance ou la difficulté matérielle que celle-ci peut provoquer sur une partie de sa communauté, qui serait issue de la zone géographique impactée ou aurait des liens avec celle-ci.

Les interpellations de membres de la communauté à la Direction suite à l'émergence de situations de bouleversement à fort impact humain le montrent : il est aujourd'hui considéré comme incompréhensible pour les personnes affectées que l'UNIL se mure dans un silence, plus ressenti comme indifférent que garant de la neutralité de la recherche ou de la formation académiques. Vouloir refuser à la Direction le droit dans de telles circonstances de s'adresser à la communauté dont elle a la responsabilité s'approcherait d'une forme de censure, dont son autorité de tutelle a jusqu'à ce jour protégé l'UNIL.

Le choix des circonstances justifiant une communication de la Direction, sur la base de ce qui est expliqué ci-dessus, n'est pas motivé par des considérations d'impact géopolitique mais d'impact sur le ressenti d'une partie significative de la communauté de l'UNIL. Chaque fois c'est dans le cadre des relations et échanges qu'elle maintient avec différentes composantes de la communauté UNIL qui demandaient que leur institution émette un message sur une situation qui les impactait profondément, que la Direction a jugé opportun de s'exprimer. La Direction n'applique donc pas mécaniquement des critères, tel que demandé dans l'interpellation, mais procède à une estimation d'un ressenti au sein de sa communauté. Cette logique est illustrée par la modification le 13 novembre 2023 du premier message publié le 13 octobre relatif aux événements du Moyen Orient, motivée par les échanges de la Direction avec la communauté UNIL, qui lui ont fait percevoir combien certains membres ne parvenaient plus à se retrouver dans la formulation initiale, qui ne tenait plus compte des événements survenus depuis.

Dans le cadre ainsi posé, la Direction s'est exprimée à trois reprises depuis le début de son mandat en août 2021 : le 1er mars 2022 à l'occasion de l'invasion de l'Ukraine, le 7 octobre 2022 à propos des violences qui secouaient la société iranienne, puis les 13 octobre et 13 novembre à propos du conflit en Israël et à Gaza.

Dans ces trois situations, le message de la Direction a dû être diffusé de manière publique par le biais du site d'actu de l'UNIL ou de sa page Instagram en raison de la dimension et de la dispersion du public cible (22'000 personnes de la communauté UNIL) et du besoin de rendre ce message accessible à ses destinataires sur une certaine durée.

En revanche son contenu était sans équivoque adressé aux membres de la communauté de l'UNIL, tout particulièrement à celles et ceux directement impactés par la situation décrite. A chaque reprise, la communication avait également pour but d'orienter les personnes qui en auraient eu besoin vers les dispositifs de soutien (psychologique ou autre) qui existent à l'UNIL, essentiellement en faveur des étudiant·e·s (on trouve les trois textes en annexe).

Rien dans ces trois communications n'a visé un positionnement institutionnel public, à destination du monde politique, institutionnel ou médiatique, que l'UNIL aurait adressé aux parties de ces situations de violence ou conflit. En témoigne le fait qu'aucune de ces communications n'a suscité de réaction d'une ambassade d'un pays ou organisation concernée ni n'a provoqué de réaction dans les médias. On note bien sûr l'exception de l'invasion de l'Ukraine pour lequel l'UNIL a aligné son positionnement sur celui de la Confédération et celui des associations universitaires (UEA et swissuniversities) elles-mêmes calquées sur le positionnement de l'Union européenne.

Pour ce qui est de réactions parlementaires évoquées dans l'interpellation, à ce jour la seule connue est une Déclaration personnelle<sup>1</sup> au Grand Conseil intitulée « A l'instar de Miss Monde l'UNIL est pour la paix et contre la guerre <sup>2</sup>» du député Vert libéral David Vogel, qui n'a eu d'autre suite qu'une reprise par radio Chablais et un article dans le quotidien en ligne Blick (21.11.2023).

Cela dit, la préoccupation première de la Direction est de garantir que chacun des membres de l'UNIL puisse évoluer sur ses campus dans un environnement sécurisé et qu'il ou elle reste libre de s'afficher et exprimer son identité, sans que son origine ou affiliation réelle ou supposée à l'une ou l'autre partie à un conflit ne soit la source d'un risque, réel ou ressenti dans sa participation à la communauté universitaire.

---

<sup>1</sup> Tout·e député·e au Grand Conseil peut demander l'introduction d'une *intervention personnelle* à l'ordre du jour d'une séance pour autant que la demande soit soutenue par 20 autres député·e·s. Une telle intervention doit durer moins de trois minutes et ne fait pas l'objet de débats. Il n'y a pas de suite à lui donner. Une transcription de l'intervention figure ensuite dans le Bulletin du Grand Conseil qui doit notamment « fournir des renseignements importants sur la politique, la société et l'économie du canton de Vaud ». Elle n'est toutefois pas protocolée dans le PV décisionnel de la séance qui mentionne l'intervention, mais pas son sujet.

<sup>2</sup> Nous laisserons le Conseil de l'UNIL apprécier l'analogie désobligeante tant pour l'UNIL que pour Miss Monde et condescendante et sexiste à l'égard de cette dernière ... Et nous rappellerons que la dernière Miss Monde en date (2023), Mme Sheynnis Palacios, est célébrée par l'opposition démocratique de son pays, le Nicaragua, qui publie des photos de sa participation en 2018 à des manifestations antigouvernementales, qui avaient fait plus de 300 morts. Célébrer publiquement la reine de beauté nationale est ainsi devenu acte politique, réprimé par les forces de l'ordre.

A l'heure actuelle, la propagation des antagonismes liés à la question israélo-palestinienne hors des limites géographiques du conflit rend la Direction tout particulièrement attentive à cet aspect. Elle s'est ainsi appliquée à ce que toutes les conditions soient remplies pour que les manifestations organisées dans les infrastructures de l'UNIL, par des membres de celle-ci ou des parties tierces (associations) restent dans le registre académique et répondent aux principes éthiques et fondamentaux listés dans la LUL art. 3, tels que a) la description objective des phénomènes naturels, sociaux et humains ; b) l'exposé objectif des différents courants de pensée ou c) l'usage de méthodes critiques rigoureuses dans la discussion des opinions scientifiques, sociales, politiques, philosophiques ou religieuses.

C'est ce qui a permis par exemple au Groupe musulman universitaire (association universitaire) d'organiser pour ses membres et sympathisant·e·s une conférence intitulée Palestine 101 (101 est une référence à un type de manifestation développé dans les universités US), dont la tenue initialement planifiée au 20 octobre a été reportée au 14 novembre, le temps pour l'association de trouver à la demande du Secrétaire général auprès du prof. J. Daher de SSP la caution scientifique exigée. Autre exemple, l'organisation le 14 décembre par le collectif d'étudiant·e·s de l'UNIL « Lausanne Palestine » d'une manifestation intitulée Israël/Palestine : dialogue entre les 2 camps, pour lequel le service UNISEP a été mis à disposition afin d'assurer par sa présence les organisateur·rice·s contre un éventuel débordement de personnes qui auraient été opposées au débat. Finalement deux professeurs de la FTSR mettent actuellement sur pied pour le printemps 2024 un cours public, avec un soutien de la Direction ; ce cours présentera les circonstances historiques qui alimentent l'actuel conflit et les postures respectives des parties à celui-ci et de leurs soutiens.

La Direction a pu expliquer lors d'une rencontre avec leurs organisateur·rice·s, qu'elle n'avait pas interdit la tenue d'un tournoi caritatif de foot en faveur du Croissant rouge palestinien en octobre 2023, mais demandé que celle-ci se plie aux exigences administratives, notamment un POCAMA auprès de la gendarmerie vaudoise. La Direction a admis également que sa communication sur cette circonstance avait subi des incohérences.

Finalement l'accueil sur le campus de la Marche bleue en avril 2023 s'inscrit dans la politique générale de l'UNIL, fixée dans son plan d'intentions et à ce titre validée par le Conseil de l'UNIL, qui fixe la durabilité au nombre des grands enjeux de société sur lesquels l'UNIL a décidé d'orienter ses activités. Il n'est donc pas incompatible avec le statut et les missions de l'UNIL (parmi lesquelles « stimuler le débat de société » (LUL 2, al.1. lit. g) de faire bon accueil à une initiative citoyenne non partisane, dont les considérations premières sont compatibles avec la recherche menée dans l'institution.



Annexes : textes produits par la Direction de l'UNIL (dans leur version française)

### **Solidarité avec l'Ukraine: nouvelles informations**

L'Université de Lausanne est inquiète et suit avec tristesse le développement des événements se déroulant en Ukraine. Une guerre au cœur de l'Europe ne peut que nous toucher profondément et l'UNIL se rallie à la prise de position du Conseil fédéral, qui condamne avec la plus grande fermeté l'intervention militaire russe.

L'UNIL exprime toute sa solidarité avec les communautés scientifiques, universitaires et étudiantes ukrainiennes dans les circonstances dramatiques que connaît actuellement le pays. Notre université se joint aux prises de position de la European University Association et de swissuniversities. Cette dernière appelle notamment « les gouvernements européens à prendre des mesures immédiates pour protéger la vie et la carrière des personnes affiliées aux hautes écoles, des étudiants/étudiantes, des chercheurs/chercheuses et des acteurs de la société civile ukrainiens, ainsi que l'ensemble de la population ukrainienne. »

L'accès à la recherche et à la connaissance fondent les valeurs de l'UNIL et guident son action en faveur de la démocratie, de la paix et de la défense des droits humains. Malheureusement, cette guerre aura de graves conséquences pour le domaine de l'enseignement et de la recherche en Ukraine. L'UNIL s'engage dès lors à faire tout son possible pour aider et soutenir les chercheur·euse·s et étudiant·e·s des institutions d'éducation supérieure de ce pays, notamment par le biais du réseau Scholars at Risk dont l'UNIL est membre.

Liens :

- Aides et solutions de soutien aux étudiant·e·s
- Plus d'infos sur notre page spéciale

Publié sur unil.ch le 1 mars 2022

<A propos de la situation en Iran - texte sans titre>

L'UNIL suit avec inquiétude et consternation les événements violents qui secouent la société iranienne, et n'épargnent pas les universités de ce pays. Elle exprime toute sa compassion à l'égard des membres de l'UNIL qui sont directement exposés à cette violence, ou dont les proches, amis et familles le sont, au pays. Comme toute université, l'UNIL défend la liberté d'expression et la liberté académique. Elle s'est également engagée à développer sur son propre campus une culture de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion, qui permette à toute personne de réaliser pleinement son projet de vie, sans discrimination d'aucune sorte. Elle exprime son admiration et sa solidarité pour toutes les femmes et tous les hommes qui s'engagent publiquement, et risquent jusqu'à leur vie et leur liberté, pour pouvoir vivre dans une société qui rejoigne un tel modèle. Les membres de la communauté de l'UNIL affectés par

les événements actuels peuvent obtenir un soutien de la part des services aux étudiant·e·s. Le site Etudiant·e·s, sous sa rubrique «soutien et aides» fournissent un descriptif des prestations et les coordonnées de contact [lien dans la bio].

Publié sur instagram le 2 octobre 2022

### **Message de solidarité avec les populations du Proche-Orient**

Comme toute la population de notre pays et ses autorités, l'Université de Lausanne est horrifiée et bouleversée par les massacres perpétrés par le Hamas contre la population israélienne.

Elle constate avec consternation le bilan effroyable de cette violence et joint sa voix à toutes celles qui exigent la libération immédiate des otages détenus et appellent à respecter la vie et l'intégrité de toutes les populations civiles : ces dernières doivent être protégées et le droit international humanitaire respecté en tout temps.

En tant qu'institution universitaire, l'UNIL exprime sa solidarité toute particulière pour les communautés scientifiques, universitaires et étudiantes exposées à cette situation. Sa compassion va en premier lieu aux membres de la communauté UNIL qui sont directement touchés, ou dont les proches, amis et familles sont exposés dans leur pays.

Le site Etudiant·e·s, sous sa rubrique «[soutien et aides](#)» fournit un descriptif des prestations et les coordonnées de contact pour les étudiant·e·s affectées par ces événements qui souhaitent trouver un soutien à l'UNIL.

Publié sur unil.ch le 13 octobre 2023

### **Message de solidarité avec toutes les populations du Proche-Orient**

Il y a un mois l'UNIL avait exprimé à quel point elle était horrifiée et bouleversée par les massacres perpétrés contre la population israélienne. Aujourd'hui ce sentiment de consternation est amplifié par le bilan effroyable de l'escalade d'une violence dont la population palestinienne, piégée dans l'enclave de Gaza, paie un prix qui va au-delà de tout entendement.

L'UNIL joint donc sa voix à toutes celles qui exigent le respect de la vie et de l'intégrité physique et morale de toutes les populations et personnes civiles exposées aux attaques : ces dernières doivent être protégées et le droit international humanitaire respecté en tout temps.

En tant qu'institution universitaire, l'UNIL exprime sa solidarité toute particulière pour les communautés scientifiques, universitaires et étudiantes exposées à cette situation. Elle exprime en premier lieu son empathie pour tous les membres de sa communauté qui sont directement affectés, ou dont les proches, amis et familles sont exposés dans leur pays.

Plus concrètement, l'UNIL rappelle que les membres de sa communauté étudiante en difficulté matérielle ou psychologique peuvent trouver des soutiens et des coordonnées de contact sous la rubrique «[soutien et aides](#)» du site Etudiant.e.s. Ces services peuvent être tout particulièrement bénéfiques pour celles et ceux que la violence au Moyen-Orient affecte profondément. L'UNIL encourage ces personnes à faire le pas d'un premier contact.

Publié le 13 novembre 2023